



ESQUIROL CONTRE LES SUPPRESSIONS DE POSTES

La Direction a annoncé, le 24 mai au personnel d'Esquirol, une réorganisation du service prévoyant la suppression de 1 poste d'infirmière, 2 postes d'aides-soignantes et 4 postes d'ASH.

En contrepartie elle a annoncé la « création » d'un poste d'infirmière à 80% et un poste d'éducateur à 50%, l'activité de l'IDE à 80% étant déjà prise en charge par le service.

MEDECINS ET SOIGNANTS SONT CHOQUES

Cette annonce a été faite par la Direction, DRH et direction des soins, sans aucune concertation avec le personnel médical et paramédical des unités concernées.

Celles qui étaient concernées par les postes supprimés l'ont pris en pleine figure, devant l'ensemble du service, sans ménagement (alors que, dans le service, on soigne des patients qui ont subi les mêmes traumatismes).

Alors que les syndicats sont sensés donner un avis sur une « proposition d'ajustement des effectif aux besoins de l'activité psychiatrique » au travers des instances CHS CT le 21 juin et CTE le 28 juin, ils n'ont été informés de rien avant que tout soit décidé.

TOUT EST DEJA DECIDE

Les agents titulaires des postes concernés sont déjà invités à quitter le service avant le 1^{er} septembre.

Après un premier débrayage de protestation contre le projet qui a eu lieu le 2 juin, les agents et l'intersyndicale ont demandé des explications qui sont loin d'être acceptables :

- Pour la suppression du poste infirmier, la direction évoque un autre poste que celui qu'elle prétend supprimer !
- Pour la suppression des postes aides-soignants, elle évoque le taux d'occupation à 70% alors qu'en 2011 ils avaient été maintenus avec un taux de 60% ???
- Concernant les ASH, la direction n'avait pas connaissance qu'elles participent aussi à la surveillance des autres patients quand l'équipe est totalement occupée à maîtriser un patient agité ou violent ou signalent des problèmes.

ACTION AUJOURD'HUI,

La direction a pris l'engagement d'une nouvelle rencontre le 16 juin. Le personnel toujours mobilisé a décidé d'un nouveau débrayage pour appuyer la délégation qui sera reçue.

Les motifs évoqués par la direction ne sont que des prétextes pour diminuer les coûts de personnel. La psychiatrie, comme les autres services de soins, est appelée à être gérée par la tarification à l'activité, et l'ARS anticipe en diminuant la dotation annuelle.

MAIS QU'EN EST-IL DE LA QUALITE DES SOINS, DE LA SECURITE DES PATIENTS, DES SOIGNANTS FACE AUX RISQUES DE VIOLENCE ?

Il en est peu question; pourtant, les problèmes de violence sont connus; les agressions peuvent être très graves.

NOUVELLE ACTION LE 21 JUIN

Pour le cas où nous ne serions pas entendus, nous avons déjà déposé un préavis de grève pour le mardi 21 juin, pour intervenir au Comité d'Hygiène et de Sécurité appelé à se prononcer.

